

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015 – 169 DU 13 AVRIL 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Office Béninois des Services de Volontariat des Jeunes (OBSVJ).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n°2012-421 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Vu** le décret n° 2010-667 du 31 décembre 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office Béninois des Services de Volontariat des Jeunes (OBSVJ) ;
- Sur** rapport du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 18, 20 et 26 février 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Office Béninois des Services de Volontariat des Jeunes tel qu'il figure en annexe.



Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

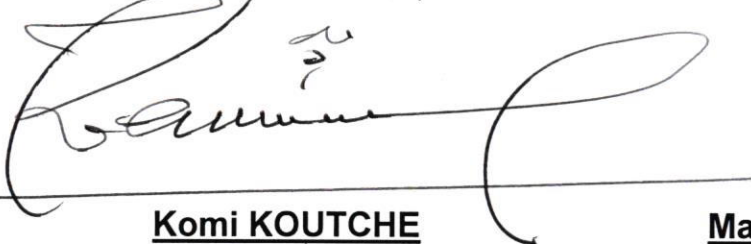
Fait à Cotonou, le 13 avril 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,



Marcel Alain de SOUZA

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports
et des Loisirs,



Safiou Idrissou AFFO

AMPLIATION: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 SGG 4 MJSL 2 MEFPD 2 MDAEP 2 AUTRES
MINISTERES 24 DGB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 FNE 2 BN-DAN-DLC 3 GCONB- DCCT- INSAE 3
BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JORB 1.

